

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'EURE



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

027-212705156-20100618-201006161-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2010

Publication : 21/06/2010

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Date de la convocation
11/06/2010

Date d'affichage
18/06/2010

Objet de la délibération
--------------------------

*Projet de Schéma de Cohérence  
Territoriale du Pays Risle-  
Charentonne*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-AUBIN LE GUICHARD

Séance du 16 juin 2010

L'an deux mille dix

Et le seize juin

À dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard BOISSIERE, Maire

Présents : M<sup>mes</sup> D LEVEAU, J MITATRE  
MM A CARON, C AVONDO, J HEBERT, M LEBRETON et M LAMBERT

Absents excusés : M PARENT, M LENOBIN, T COURTOUX

Secrétaire : M LAMBERT

Monsieur le maire donne lecture :

- du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Risle-Charentonne qui a été arrêté par le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne le 15 mars 2010.

- de la demande faite par Monsieur QUINTON, son président, de solliciter l'avis du Conseil Municipal sur ce projet.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Attendu :

- Que les orientations générales du projet de SCOT ne sont pas de nature à améliorer concrètement la vie quotidienne de nos administrés,
- Que certaines dispositions semblent de nature à compromettre les intérêts essentiels de notre commune,

Emet un avis négatif au projet de SCOT présenté par le Pays Risle-Charentonne.

Fait à Saint-Aubin le Guichard, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, B BOISSIERE:

Rendu exécutoire par affichage et  
Transmission en sous-préfecture  
Le 18 juin 2010

